

13 mars 2002

Conférence de presse de M. Bernard Landry, premier ministre du Québec, et de Mme Pauline Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances
Commentaires sur le rapport Séguin

(Seize heures sept minutes)]

[M. Landry: Oui, ma collègue aussi peut-être va compléter ce que j'ai à dire. Bon. Alors, on veut vous parler essentiellement du rapport de la commission Séguin sur le déséquilibre fiscal pour souligner qu'il s'agit d'un instrument extrêmement précieux non seulement pour le gouvernement, mais pour les partis politiques à l'Assemblée nationale et pour la société tout entière, tous les groupes qui s'intéressent à la question du partage des ressources entre le gouvernement central et le gouvernement du Québec. Je dirais même que certains de nos prédécesseurs, quelle que soit leur allégeance politique, auraient été très heureux d'avoir un tel document entre les mains. Je pense à Gérard D. Lévesque, qui faisait ses imprécations habituelles sur le mauvais partage des ressources. Et ce que ce document établit clairement et avec une preuve d'une force extrême, c'est ce que nous avons dit bien simplement, nous et les libéraux avant nous: Les besoins sont à Québec et l'argent est à Ottawa.

Mais là, la commission, avec un très grand soin, une des précautions prises étant d'ailleurs de mettre le Conference Board à l'oeuvre avec elle pour accéder à une expertise plus vaste et plus neutre d'une certaine façon, le Conference Board ne peut aucunement être sous influence du gouvernement du Québec, comme chacun sait, ni du gouvernement du Canada, du reste. Avec une force donc inégalée que c'est une sorte de tragédie qui se prépare pour le gouvernement du Québec et le gouvernement des provinces. Sous quelle forme cette tragédie se prépare-t-elle, et existe-t-elle déjà? Elle est sous la forme d'un endettement de plus en plus considérable du gouvernement du Québec, donc de la jeunesse québécoise, de nos enfants et de nos petits-enfants parce que les projections sont longues et on voit qu'il va manquer de l'argent au Québec à chaque année. Ce que le Québec devrait faire, c'est plutôt réduire sa dette parce que là, actuellement, on stérilise 6000000000 \$ par année pour payer des intérêts sur cette dette. Le fédéral, lui, va faire le contraire. En payant sa dette, il va réactiver des montants qui vont aujourd'hui à la dette et ça va lui créer des surplus énormes, à hauteur de 90000000000 \$ dans une seule année à la fin de la période. Et le Conference Board est conservateur, on le voit bien parce que le Conference Board avait pensé qu'à cause des événements du 11 septembre et de la récession, on aurait des années creuses à Ottawa. Pas du tout, les années ne sont pas creuses à Ottawa, on est déjà actuellement dans des surplus de 6 ou 7000000000 \$, suivant les estimés conservateurs. Alors, le premier élément de la tragédie, c'est l'endettement des générations futures au Québec. Le deuxième élément, il est plus contemporain puis il va être actuel à chaque année, c'est le manque de ressources pour les tâches fondamentales comme la santé, l'éducation et les transferts sociaux. Alors, ce n'est pas juste un document théorique qui démontre des surplus à Ottawa et la misère à Québec et dans certaines provinces. C'est un document qui doit donner le signal à ceux et celles qui se préoccupent de soins de santé, qui sont inquiets même des soins de santé, qu'il faut des moyens que normalement nous devrions avoir et que le déséquilibre fiscal nous empêche d'avoir et à hauteur de plusieurs milliards de dollars de plus chaque année. C'est vrai que la santé c'est une question de gestion. Oui. Mais, la gestion a ses limites. C'est aussi une question d'argent. Vous connaissez les paramètres qui changent à cause du vieillissement de la population, du progrès technologique et tous les autres. D'ailleurs, un des

premiers groupes à réagir, c'est justement un groupe de la santé, là, qui nous a émis un communiqué que vous avez entre les mains.

[Mme Marois: La Fédération des médecins spécialistes.]

[M. Landry:] Une fédération de médecins qui... Là, de nombreux groupes ont déjà réagi, vous le savez, et beaucoup d'autres vont se rendre compte de l'impact dans leur secteur. Alors là, le communiqué, c'est: Fédération des médecins spécialistes, le rapport fiscal et les transferts fédéraux urgents pour la santé des Québécois. Bon, alors, voici les fondements de ce que nous apprend le rapport Séguin. Il s'est passé, dans les heures de sa publication, une chose pas très édifiante. Et vous vous souvenez, quand il a été question de ce 500000000 \$ d'erreur de calcul statistique, que nous avons dit: La bonne foi se présume, vous vous souvenez de ça. Mais là, quand quelqu'un comme le ministre des Finances du Canada, en une heure, rejette du revers de la main l'étude Séguin, l'étude du Conference Board, en niant le déséquilibre fiscal et en disant que c'est un mythe, là, sa bonne foi reste à prouver.

Le ministre des Finances du Canada a agi d'une façon cavalière avec une étude sérieuse de la commission Séguin, un homme éminemment respectable et une équipe très savante autour de lui, rejeté du revers de la main ainsi que le travail du Conference Board. Nous pensons que ce n'est pas correct et nous exigeons du gouvernement du Canada et de son ministre des Finances une réponse articulée et non pas un rejet du revers de la main.

D'autant plus que ce que dit la commission Séguin ressemble étrangement à ce que j'entends et que ma collègue entend dans les conférences fédérales-provinciales, dernières conférences des premiers ministres, les deux dernières, vous vous souvenez, Victoria et Vancouver, où tout le monde pouvant diverger sur les moyens de correction s'entend sur le fait que les provinces manquent de ressources pour leurs tâches fondamentales. C'est un déficit non seulement financier, mais c'est aussi un déficit démocratique parce qu'évidemment les gouvernements qui donnent les services sont plus à risque d'être blâmés par leur population. Quand il y a une grève d'infirmières dans quelque province que ce soit, on scande ou on écrit sur les pancartes les noms des premiers ministres des provinces et les ministres de la Santé, les présidents du Conseil du trésor, c'est un déséquilibre démocratique. La cible n'est pas... c'est plus donc qu'un déséquilibre fiscal parce que les citoyens et les citoyennes sont confondus dans la cible à sanctionner politiquement ou à attaquer politiquement, ce qui rend dans certaines provinces — au Québec, on a connu des événements malheureux, on a eu une grève d'infirmières — la démocratie beaucoup moins transparente qu'elle ne devrait être.

Quelques derniers points, que je mentionne en dernier mais qui sont majeurs. Ce document, il peut être utile au Parti libéral du Québec, à l'Action démocratique du Québec, Parti libéral qui a la proposition constitutionnelle que l'on sait, la plus faible de l'histoire contemporaine du Québec, ou l'Action démocratique qui a évoqué déjà l'union confédérale, ou le Parti québécois. Le document est utile aux trois formations politiques.

En quoi est-il utile à la nôtre qui est une formation politique souverainiste? Cela doit être dit haut et clair. Premièrement, si le Québec avait voté oui en 1995, le sujet de notre conférence de presse d'aujourd'hui serait différent parce que le problème serait déjà réglé et derrière nous. On ne parlerait pas de transfert de points d'impôts ou de TPS, on aurait 100 % de la fiscalité, comme le demandait d'ailleurs Daniel Johnson, le père, même dans un contexte de non-souveraineté. Alors, nous ne

renonçons aucunement à doter la nation québécoise de l'ensemble de ses moyens fiscaux, et ce, le plus tôt possible, on vous l'a dit souvent. Je ne peux pas faire des référendums à chaque année, et notre idéal n'est pas référendaire, il est souverainiste, mais le plus tôt sera le mieux. C'est ça la façon de régler le problème et de responsabiliser tout le monde à tous les niveaux et d'effacer le déficit démocratique, sauf que le Québec n'est pas souverain, et l'étude dit que cette année, comme les années précédentes... parce que le Conference Board projette le passé sur l'avenir. Donc, depuis plusieurs années, et cette année, et l'année d'après, et l'année d'après, le Québec va être privé de moyens qui légitimement devraient être les siens.

Alors, oui, nous sommes souverainistes, mais nous gouvernons en attendant la souveraineté et nous entendons nous servir de cette étude pour amener le gouvernement du Canada le plus rapidement possible à reconnaître son erreur, premièrement, et, deuxièmement, à la corriger. Et, pour ce faire, dans les jours qui viennent, je vais rencontrer le chef de l'opposition officielle et le député de Rivière-du-Loup pour discuter avec eux de la meilleure façon possible pour que ce rapport serve à l'ensemble de la société québécoise.

Alors, nous ferons avec eux le plan d'action le plus complet possible en les invitant à chercher l'intérêt du Québec au-delà des partis, puisque je le redis, il y a dans ce rapport de quoi faire réfléchir l'ensemble de la population, tous partis politiques confondus. Est-ce que ma collègue a des choses à...

[Mme Marois: Oui, très brièvement. En fait, on a entre les mains le résultat d'un travail de très grande qualité, je pense qu'on était tous convenu ensemble. La commission présidée par M. Séguin nous permet de clarifier et d'expliquer un problème qui est quand même très complexe, je pense qu'on va aussi convenir de cela ensemble. Mais, en même temps qu'elle réussit à expliquer ça, je crois, très bien, elle nous fait un certain nombre de recommandations qui nous apparaissent particulièrement convaincantes à cet égard.

Pour moi, ce qui est à ce moment-ci très important, c'est que le fédéral doit faire face à ces résultats avec le plus de sang-froid possible, d'honnêteté et de franchise aussi, parce qu'il doit avoir, comme nous, en tête l'intérêt des citoyens et des citoyennes du Québec. Et je crois que M. Martin doit prendre tout le temps nécessaire pour se pencher de façon sérieuse sur le rapport parce que, dans le fond, c'est d'abord au gouvernement fédéral que le rapport s'adresse puisque c'est lui qui est très clairement interpellé. En fait, c'est un tableau absolument implacable, il est même limpide sur l'état actuel des relations financières intergouvernementales et surtout, surtout des conséquences qui en résultent pour tous les citoyens et citoyennes du Québec et des réponses qu'on doit y apporter.

En fait, la projection des équilibres financiers sur les prochaines années, suite à l'étude faite par le Conference Board du Canada, démontre hors de tout doute le caractère complètement inacceptable du partage actuel des moyens financiers au Canada. Et la commission Séguin nous dit: Les provinces devraient bénéficier de moyens supplémentaires pour répondre aux besoins que les citoyens considèrent comme prioritaires. Et c'est à juste titre que les citoyens considèrent ces besoins comme prioritaires quand on pense entre autres à la santé, aux problèmes de pauvreté, aux réalités en matière d'éducation, ça va de soi.

En fait, on parle à court terme de 8000000000 \$ qui devraient revenir aux provinces, dont on évalue environ que 2000000000 \$ devraient revenir au Québec. Imaginez ce que ça pourrait signifier que 2000000000 \$ de plus pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Regardez ce qui se passe du

côté de la santé, c'est très difficile. Regardez ce qui se passe du côté du support à l'emploi, à l'insertion sociale. Regardez ce qui se passe du côté des politiques familiales. Imaginez comment nous pourrions entre autres accélérer l'implantation de certaines de nos grandes politiques en ces matières, qui sont de l'ordre de la prévention.

En fait, la commission, elle va assez loin dans ses recommandations. D'abord, elle explique que le déséquilibre fiscal provient du caractère inadéquat du programme et des programmes de transfert actuels, en particulier le transfert social canadien qui constitue, selon elle, l'illustration de ce que l'on appelle le pouvoir fédéral de dépenser. Et on met toujours ça entre guillemets, parce qu'on nous fait, dans les analyses qui suivent, la démonstration que ce ne serait pas constitutionnel. Donc, la Commission nous recommande qu'on supprime le transfert social canadien et qu'on le remplace par un espace fiscal qui serait abandonné par Ottawa au profit, bien sûr, des provinces.

La Commission marque une préférence, l'occupation du champ de la taxe sur les produits et services, mais elle n'exclut pas, et le démontre assez bien aussi, comment nous pourrions réallouer le champ fiscal qui concerne l'impôt des particuliers. Et, à cet égard, je crois que la discussion doit demeurer ouverte, ces deux avenues sont toujours là. Elle propose aussi une refonte majeure du programme de péréquation. Ça a fait l'objet de discussions entre les premiers ministres, entre les ministres des Finances et entre tous les ministres sectoriels, et en particulier les ministres de la Santé, depuis de nombreuses années. -Donc, nous accueillons favorablement le rapport, et il y a un consensus qui se dégage du côté des différentes organisations et institutions ici, au Québec. Et je dirais que, par simple respect pour les Québécoises et les Québécois, qui se reconnaissent sûrement dans les préoccupations de la commission Séguin, je crois que le fédéral a le devoir, le gouvernement fédéral a le devoir d'entamer, et cela, de façon approfondie, des échanges avec nous à partir des travaux présentés par la commission Séguin.

Dans cette perspective, j'ai déjà demandé que ce rapport soit à l'ordre du jour de la prochaine conférence des ministres des Finances qui se tiendra en avril prochain. Et j'annonce aujourd'hui que j'entame une tournée auprès de mes collègues des autres provinces pour discuter avec eux des solutions qui sont proposées par la commission Séguin et de la stratégie sur laquelle nous pourrions travailler à cet égard avec mes collègues des autres provinces.

Vous savez que la commission a pris soin d'effectuer une analyse qui s'applique à l'ensemble des provinces. C'est ce que, bien sûr, je soulignerai à mes collègues. J'ai eu d'ailleurs l'occasion de le faire à d'autres reprises, soit comme ministre de la Santé et, pendant un court moment, comme ministre des Finances où, déjà, le Québec avait réclamé des points d'impôts à Ottawa. Il se situait dans la droite lignée de d'autres premiers ministres qui l'avaient demandé avant ou d'autres ministres des Finances dont, entre autres, Gérard D. Lévesque, le premier ministre actuel, M. Bouchard, et je l'avais fait aussi, comme ministre des Finances à la fin de l'année 1995.

Alors, nous sommes prêts, nous, à ouvrir la discussion, à regarder sérieusement les hypothèses qui sont là, à confronter nos chiffres. Nos chiffres, ils sont simples. Pendant que le Québec aura à subir année après année un déficit de près de 3000000000 \$ en moyenne, il s'accumulera à Ottawa, à la fin de la même période, un surplus de 90000000000 \$ et on aura réduit à toutes fins pratiques à quelques dizaines de milliards de dollars la dette fédérale alors que la dette québécoise, elle, aura augmenté de 60000000000 \$.

Je pense que ça mérite au moins qu'on s'arrête sur ces données.

M. White (Patrick): Première question, Denis Lessard, La Presse.

M. Lessard (Denis): Deux questions, M. le premier ministre.

La commission Séguin propose de récupérer la totalité de la TPS, cette assiette-là. Je pense que la veille ou deux jours avant le dépôt du rapport, vous sembliez dire que vous n'étiez pas d'accord avec cette avenue-là, que vous préféreriez des points d'impôt.]

[M. Landry:] On n'a pas choisi encore.

[M. Lessard (Denis): Pardon?]

[M. Landry:] On n'a pas choisi encore. La position traditionnelle du Québec, c'est points d'impôt. Là, on a reçu le rapport, on l'a étudié attentivement et on réserve notre choix pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'on aimerait bien que d'autres provinces épousent une position analogue à la nôtre, en termes de choix, une ou deux ou trois ou toutes.

C'est pour ça qu'il faudrait avoir une discussion avec eux et ma collègue va faire le tour des capitales et des ministres des Finances. Et la deuxième raison, c'est que tout ça se réglera dans une discussion avec le gouvernement fédéral qui peut, lui aussi, avoir des préférences et avoir des arguments en faveur d'une formule plutôt que l'autre qui nous conviendrait.

[M. Lessard (Denis): Deuxième question: Vous dites... Ça fait plusieurs années qu'on dit que le pouvoir fédéral de dépenser est inconstitutionnel. Vous avez fait des références en cour sur les jeunes contrevenants, sur les congés parentaux. Pourquoi ne pas tester ça devant les tribunaux?]

[M. Landry:] Ce n'est pas exclu. Ce n'est pas exclu. On a les juristes à l'oeuvre. Vous connaissez les thèses en présence, elles sont vieilles comme le monde. C'était déjà comme ça du temps de Jean Lesage. Actuellement, c'est un [obiter dictum], c'est-à-dire à peu près une phrase accidentelle dans un jugement qui fonde le pouvoir fédéral de dépenser. Si on va en référer, ou c'est confirmé ou ça saute. Alors, il faut voir ce qui, toujours dans une stratégie éventuelle avec d'autres provinces, serait le plus intéressant. C'est pour ça que notre opinion n'est pas totalement arrêtée.

[M. White (Patrick): Deuxième question, Sophie Langlois, Radio-Canada.

Mme Langlois (Sophie): Oui, M. Landry, Robert Bourassa s'est battu. Le superfédéraliste Robert Bourassa s'est battu toute sa vie politique contre le pouvoir fédéral de dépenser et il pouvait être cinglant à l'égard d'Ottawa. Les mots les plus forts que vous avez aujourd'hui contre Ottawa, c'est que: «Le ministre des Finances fédéral agit de façon cavalière. Nous pensons que ce n'est pas correct.» Est-ce que ce n'est pas une réaction un peu molle face à une fin de non-recevoir implacable d'Ottawa?]

[M. Landry:] Mais il y a une règle qu'Ottawa n'a pas suivie, mais qui est une règle stratégique également implacable. On ne tire pas la bombe atomique le premier jour de la guerre. S'il y a une escalade — ce que nous ne souhaitons pas — nous souhaitons qu'ils comprennent, comme ils ont compris dans le cas du 500000000 \$ et rapidement, et qu'ils se mettent à table et qu'ils étudient en profondeur ce rapport Séguin et celui du Conference Board et nous donnent une réponse articulée.

Alors, c'est ça qu'on demande, toujours dans cette optique de bonne foi. La dernière fois, on vous a dit: La bonne foi se présume. Cette fois-ci, on vous dit un cran de plus: ils doivent la démontrer et on attend la réponse.

[Mme Langlois (Sophie): Vous ne croyez pas qu'ils n'ont pas déjà démontré leur absence totale de volonté?]

[M. Landry:] Bien, si c'est ça, c'est lamentable et ils en porteront le poids. Là, ils ont déjà dit non au gouvernement du Québec et non au chef de l'opposition officielle. Vous avez vu ça. Non à Landry, non à Charest. C'est trop vite et ce n'est pas acceptable comme réponse, surtout pour des fédéralistes. Autrement, le mot fédéraliste n'a plus aucun sens. Ça devient du centralisme impérialiste. Alors, on espère qu'ils vont s'amender de façon qu'on n'ait pas à employer ces deux mots. Il y avait fédéralisme dominateur aussi. Vous vous en souvenez.

[Mme Marois: Prédateur avait été...]

[M. Landry:] Prédateur. Tous les mots y ont passé. Alors, là, on veut bien, on veut bien une gradation, mais on veut, au nom de la population du Québec, une réponse digne, ce qu'on n'a pas eu jusqu'à maintenant.

[M. White (Patrick): Paul Larocque, TVA.

M. Larocque (Paul): M. Landry, restons dans le même domaine. Dans le concept de la riposte graduée avant, ultimement, pour lancer une bombe atomique, encore faut-il en avoir une. Vous allez rencontrer M. Dumont et M. Charest, qu'est-ce que vous allez leur proposer? L'idée du référendum, est-ce que c'est un scénario qui est vivant compte tenu de ce que M. Charest a dit, par exemple?]

[M. Landry:] Je leur réserve la primeur. Il faut commencer par discuter avec eux des consensus existants et de ce que nous pouvons en faire en croyant qu'ils vont servir les meilleurs intérêts du Québec et on verra au fur et à mesure. On a des hypothèses de travail. Ma collègue et moi avons des hypothèses de travail, mais on ne parlera pas par hypothèses. On parlera quand on sera prêt à parler.

[M. Larocque (Paul): Et le référendum en même temps que l'élection générale qui viendra, est-ce que c'est un scénario possible qui sera mis sur la table, là?]

[M. Landry:] Pour l'instant, on ne parle pas par hypothèses. Là, ce qu'on a dit aujourd'hui est clair et ferme autant sur la souveraineté. Nous sommes des souverainistes et nous voulons 100 % des impôts et taxes mais, comme la souveraineté n'est pas réalisée et que ça nous coûte 3000000000 \$ par année minimum plus des souffrances dans les hôpitaux, les écoles et dans les autres services, nous, souverainistes, demandons au gouvernement du Canada de corriger tout de suite.

[M. White (Patrick): Marie-Paul Rouleau.]

[M. Landry:] D'autres partis politiques pensent que ce n'est pas la solution. L'Action démocratique a déjà fait allusion à une union confédérale, dans une union confédérale, des choses comme ça n'arrivent pas.

[M. White (Patrick): Marie-Paul Rouleau, Radio-Canada.

Mme Rouleau (Marie-Paul): On voit dans les documents mêmes de la commission Séguin que les points d'impôt que le gouvernement fédéral vous avait transférés il y a plusieurs années...]

[M. Landry:] Il les a repris.

[Mme Rouleau (Marie-Paul): ...on les exclut aujourd'hui aussi de la comptabilité qu'on fait. On dit même que si on comptait ces points d'impôt là, le gouvernement du Québec aurait 1100000000 \$ de plus qu'à l'heure actuelle.]

[M. Landry:] Non. Ce que Séguin a démontré très astucieusement, c'est que les points d'impôt, en pratique, ils ne nous en ont jamais cédé. Ils en ont cédé de façon nominale et trois ans après, ils avaient tout repris et plus. On dit que... Séguin dit qu'il y aurait 6 points de concession qui pourraient équivaloir à zéro, en moins de deux ou trois ans, par le mécanisme de la perception fiscale et de l'assiette fiscale et des jeux qu'on peut y faire.

[Mme Rouleau (Marie-Paul): Mais, la question que je voulais poser est politique. C'est quoi l'avantage pour le gouvernement fédéral de céder des points d'impôt à des provinces qui, dix ans plus tard, nient l'effet de ces points d'impôt là?]

[M. Landry:] Bien. C'est parce que ces points d'impôt n'ont plus d'effet. Il a tout repris. Alors, il y a un avantage politique pour eux, ils font semblant d'être généreux et ils ne le sont pas. D'ailleurs, là, on est au-delà de la politique, là. On est dans les hôpitaux. On est dans l'éducation, dans les transferts aux plus démunis. On est au coeur de la question, là. Le mot «chicane» ne peut pas s'appliquer, là. Le seul mot qui convient, c'est un débat nécessaire et en profondeur sur cette question.

[Mme Rouleau (Marie-Paul): Une dernière question, si vous me permettez, Mme Marois. Le seul premier ministre provincial à avoir réagi à part évidemment M. Landry, c'est M. Calvert de la Saskatchewan, et il a rejeté l'idée, lui. Il a dit qu'on ne devait pas dépouiller le fédéral de ses moyens financiers. Alors, est-ce que vous ne pensez pas que vous allez prêcher dans le désert un peu avec l'idée du rapport Séguin?]

[Mme Marois: Il a dit cependant une première chose.

Il a dit qu'il y avait un déséquilibre fiscal. Alors, ça, c'est au moins reconnaître les faits. Et après, il dit: «Le moyen que propose la commission dont, entre autres, le rapatriement de la taxe sur les produits et services n'apparaît pas le moyen adéquat et en prive le fédéral de certaines de ses ressources, etc.» Mais, l'important, c'est qu'il a reconnu ce déséquilibre-là. Après ça, il peut dire le moyen que vous proposez n'est pas le bon mais, dans les moyens qui sont proposés, il y a celui du transfert de points d'impôt ou du transfert des profits et des produits, pardon, de la TPS, ou, aussi, il suggère de modifier les règles qui concernent, par exemple, la péréquation. Dans le rapport que fait Séguin, il y a différentes avenues qu'on nous propose d'envisager, et je peux vous dire que de ces avenues-là, moi, j'ai déjà discuté avec mes homologues des Finances et aussi de la Santé et des Services sociaux pour convenir qu'on devait agir en ce sens-là. Alors, je pense qu'il faut nuancer et,

par ailleurs, moi, je suis confiante, j'ai déjà commencé à parler à certains de mes collègues des autres provinces. D'abord, je leur ai envoyé déjà depuis, la commission s'est chargée d'envoyer le rapport, j'avais souhaité que la commission le fasse rapidement à tous mes homologues, et je vais les rencontrer systématiquement dans les semaines qui viennent. Déjà, les premiers échanges que j'ai eus s'avèrent quand même intéressants.

M. White (Patrick): Kevin Dougherty, The Gazette.

M. Dougherty (Kevin): M. Landry, je me demande, vous êtes souverainiste, ça, c'est clair.]

[M. Landry:] Vous n'avez pas appris ça cet après-midi, Kevin.

[M. Dougherty (Kevin): Non, mais là, il me semble que c'est clair aussi que Séguin, c'est une approche fédéraliste. Alors, quand vous allez, Mme Marois aussi, vous allez visiter vos homologues dans les autres provinces, est-ce que... comment vous allez, comment vous pouvez avancer une proposition fédéraliste tandis que vous êtes au fond souverainiste? C'est-à-dire c'est une question de crédibilité, et je suis sûr que certains Dion et compagnie vont dire: Mais de toute façon, il ne veut pas réparer le système fédéral, ce qu'il veut, c'est de sortir. Comment vous allez expliquer ça?]

[M. Landry:] Là, je pense que la population est dans une belle position d'arbitrage. Le gouvernement du Québec est un gouvernement souverainiste, c'est la population du Québec qui le choisit, et ce gouvernement souverainiste, tant que la souveraineté n'est pas faite, est exemplaire dans le respect des lois, des institutions et de la Constitution. Alors, on travaille dans le cadre présent tant qu'on n'aura pas pu légitimement le changer. Et, dans le cas présent, on perd 3000000000 \$ par année. Alors, c'est notre responsabilité, puis on a besoin de ça pour la santé, pour l'éducation. Il tombe en même temps sous le sens que, pour des fédéralistes québécois, le diagnostic vaut également. Alors là, le gouvernement du Canada, qu'il soit en face de fédéralistes ou de souverainistes, il a à regarder le problème en face puis regarder la population en face. Au lieu de faire ça, il dit non au gouvernement actuel du Québec et il dit non à Jean Charest d'avance, au cas où il formerait le gouvernement.

Bien ça, pour la population, c'est une attitude qui n'est pas acceptable, surtout que, ce ne sont que des sondages, mais des sondages écrasants, que la population pense comme M. Séguin.

[M. Dougherty (Kevin): Donc, il y a matière pour un référendum peut-être?]

[M. Landry:] On verra. Je vous ai dit, on n'est pas ici pour discuter d'hypothèses, là on s'en tient aux faits, on les aligne les uns après les autres de la façon la plus solide possible et on agira en conséquence.

[M. Séguin (Rhéal): Mme Marois, pourquoi utiliser le rapport Séguin pour faire le tour des autres provinces pour tenter de présenter une solution pour améliorer le fédéralisme alors que vous pouvez l'utiliser, ce rapport-là, pour faire de la pédagogie, justement, pour faire la promotion de votre option, la souveraineté?

Mme Marois: Mais je pense qu'il faut faire les deux.

M. Séguin (Rhéal): ...

Mme Marois: Pardon?

M. Séguin (Rhéal): Vous ne nous annoncez pas ça aujourd'hui, ce que vous faites, c'est que vous faites le tour du Canada pour améliorer le fédéralisme canadien.

Mme Marois: Alors, ce que l'on vous dit, c'est que, dans le cadre du fédéralisme actuel, il y a non seulement de l'iniquité, de l'injustice, il y a très objectivement un déséquilibre fiscal qui prive les citoyens du Québec de ressources qui leur permettraient d'avoir accès à de meilleurs services en santé, en éducation ou ailleurs. Nous sommes dans une fédération, enfin, de moins en moins, parce qu'on s'en va plutôt vers une centralisation des pouvoirs, mais nous sommes dans un système fédéral et, malheureusement, à mon point de vue, nous n'avons pas encore choisi de devenir souverains. Dans ce système fédéral, nous pensons que le Québec doit avoir sa juste part, et on va s'assurer de l'avoir par tous les moyens honnêtes et à notre disposition pour en convaincre, et mes homologues dans le cas des autres provinces, et nos vis-à-vis dans le cas d'Ottawa. En même temps que, bien sûr, non seulement nous ne renonçons pas à la souveraineté, nous pensons que la véritable solution, elle passe par la souveraineté du peuple québécois qui posséderait tous ses outils et tous ses moyens et, dans ce sens-là, le rapport Séguin indique que le système actuel défavorise très clairement et très nettement le Québec et que, s'il n'est pas changé profondément, il risque de continuer de le faire.

Nous savons pour l'instant, la réponse d'Ottawa n'est pas très encourageante, mais, comme nous sommes déterminés à continuer à défendre les intérêts du Québec, on va y aller en toute bonne foi, de reposer de débattre avec nous cette question, mais ça ne fera pas pour autant de nous des fédéralistes.]

[M. Landry:] Oui. Vous avez quand même raison sur l'aspect pédagogique. Ce rapport est un puissant instrument pédagogique pour la souveraineté également. La souveraineté, c'est une chose généralement positive, c'est le fait pour une nation de contrôler son destin, de converser avec les autres nations, de participer au Sommet, de faire contrepoids aux effets néfastes de la globalisation, de préserver sa culture, sa langue, ses institutions, sa solidarité. Ça, c'est les raisons identitaires, les raisons internationales, les raisons nationales classiques, mais il y a une pédagogie par la négative, en plus le système fédéral nous conduit à la ruine et à l'endettement perpétuel. Moi, j'aime bien être positif et j'aime mieux être positif dans la pédagogie souverainiste, mais il faut aussi mettre le doigt sur le très grave déséquilibre démocratique du fédéralisme et son déséquilibre financier. Toutes ces raisons-là font partie d'une argumentation globale. Pour les libéraux, ce sera autre chose; ils vont se servir juste du côté négatif pour dire, bien: Il faut notre argent, puis etc. Très bien, ils peuvent faire ça, c'est ça, la beauté du rapport Séguin.

[M. Séguin (Rhéal): Mais après avoir essuyé un refus, en décembre 1995, sur les points d'impôt, Mme Marois, immédiatement après le référendum de 1995, après avoir essuyé un refus sur l'union sociale, qu'est-ce qui vous fait croire que maintenant, les provinces, qui vous ont refusé vos demandes dans le passé, vont soudainement dire: Voilà une brillante idée pour améliorer le fédéralisme?]

[M. Landry:] Ce n'est pas les provinces qui ont refusé, remarquez, là, c'est Ottawa. Moi, je participe, là, aux réunions des premiers ministres des provinces et, sur ces questions — je ne parle pas de la souveraineté, bien entendu — Mike Harris a des mots aussi durs que les miens, sinon plus durs. Vous vous souvenez du fameux discours d'Ottawa, il y a peu de temps, là. Alors, ce n'est pas... Dans cet

aspect négatif du mauvais fonctionnement du fédéralisme, ce n'est pas une question québéco-québécoise. Tout le monde souffre. Vous savez ce qu'il a dit, Mike Harris? Il est écrasé: il a 50 % des dépenses de son gouvernement provincial, comme il dit, qui vont en santé, alors il est acculé au pied du mur, comme nous. Mais pour nous, c'est plus grave, parce que c'est l'endettement national du Québec à perpétuité.

[M. White (Patrick): Robert Dutrisac, Le Devoir.

M. Dutrisac (Robert): On peut ... avec le rapport Séguin dans le sens suivant. C'est qu'il évacue totalement l'aspect politique du débat, c'est-à-dire que ce déséquilibre fiscal présumé est essentiellement une manifestation de la volonté politique canadienne d'exercer certains pouvoirs, pouvoirs qu'il exerce par son pouvoir de dépenser, notamment, et d'être... C'est une volonté politique de la fédération canadienne d'augmenter sa présence auprès de la population dans des services bien précis, etc., et cette volonté politique là, elle est en quelque sorte appuyée par une certaine part de la population.

Autrement dit, ce que je me demande, c'est: Que va faire le Québec, là, d'autant plus que les deux partis d'opposition, le Parti libéral et le parti de Mario Dumont, l'ADQ, ont rejeté l'idée d'un référendum sur cette question-là? Que, finalement, va faire le Québec, pour contrer cette volonté politique là? Parce qu'il n'y a pas grand...]

[M. Landry:] Bon. Je l'ai dit, on va aller voir les dirigeants des autres partis puis leur offrir des actions communes. Il y en a qui peuvent aimer, d'autres moins aimer; ce qui est important, c'est qu'on s'entende sur des actions communes. Et si nous ne nous entendons pas sur des actions communes, le gouvernement a le devoir d'agir, et on décidera de l'action au fur et à mesure. Parce que nous nous sentons solidement appuyés par la population du Québec déjà. Et s'il faut que ces appuis prennent d'autres formes, on verra. Nous ne sommes pas dans les hypothèses, là, c'est l'action qui progresse.

[M. Dutrisac (Robert): C'est l'action et l'échéancier pour cette action-là. Autrement dit, combien de temps vous allez laisser aux autres provinces...]

[M. Landry:] Bien, ça va être conditionné un peu par les réactions, là. Là, M. Martin, il doit répondre en regardant la population du Canada dans les yeux et dire: J'ai eu un rapport sérieux, fait par des gens sérieux venant du Québec, on l'a fait traduire en anglais, d'ailleurs, puis on l'a envoyé partout, plus l'étude du Conference Board. Dire en un quart d'heure ou quatre quarts d'heure — parce que c'est ça que ça lui a pris, à peu près — que c'est un mythe et c'est non au gouvernement actuel du Québec et c'est non à un éventuel autre gouvernement du Québec, si c'est libéral, ce n'est pas convenable.

Alors, M. Paul Martin, ministre des Finances du Canada, septième pays du G 7, doit répondre à la population du Québec et à un instrument intellectuel, le rapport Séguin, qui le met au défi de donner des réponses cohérentes.

[M. Séguin (Rhéal): Vous savez qu'ils vont dire non, ils le disent, le répètent. Pourquoi vous vous entêtez à penser qu'ils vont pouvoir un jour changer d'idée et dire: Oui, c'est beau?]

[M. Landry:] Il y a un prix politique à nier la réalité et à avouer, au fond, qu'ils ne sont pas fédéralistes mais qu'ils sont centralistes. C'est un peu ça que la question de votre collègue implique.

[M. Séguin (Rhéal): ...M. Landry.]

[M. Landry:] Oui, mais les idées politiques puis les cultures politiques évoluent lentement. Je ne rappellerai pas, pour la millièème fois, qu'il y avait 1 % de souverainistes au Québec en 1960. Les idées évoluent.

[M. White (Patrick): Louis Tanguay, Le Soleil.

M. Tanguay (Louis): Mme Marois, qu'est-ce que vous allez faire pour éviter de retomber dans le déficit que le rapport Séguin laisse présager?]

[Mme Marois: Nous allons faire ce que nous avons fait depuis quelques années, nous allons bien gérer les finances publiques du Québec. Et cela nous mène à faire des choix parfois déchirants entre des demandes importantes qui nous viennent de différents secteurs d'activité pour répondre à des besoins tout aussi importants. Et nous allons, comme d'habitude, agir avec rigueur et aussi courage pour faire les choix les plus judicieux possible parce que nous ne pensons pas que c'est une solution non plus que de retomber dans l'endettement et déléguer ainsi aux générations futures une dette qui deviendrait absolument impossible à supporter. Parce que n'oubliez pas, là, que, si on applique l'hypothèse qu'a retenue le Conference Board — et je vous fais remarquer qu'ils sont tout à fait réalistes, pour ne pas dire conservateurs dans certains cas — non seulement nous n'attaquons pas la réduction de la dette du Québec, mais elle augmente de 60000000000 \$, ce qui est grave et inquiétant. Et à sa face même, évidemment, ça nous oblige à faire des choix rigoureux et exigeants.

Quand vous constatez que, dans les faits, et vous le retrouvez à l'annexe du Conference Board, quand on dit que les dépenses publiques en soins de santé vont croître à un rythme annuel moyen de 4,8 % entre 2000-2001 et 2019-2020, et je peux vous dire que, pour regarder le passé quant à la croissance de nos dépenses, ça a été plus élevé que cela, dans les dernières années. Si on compte tout le non-récurrent qu'on a mis année après année quand on a eu des surplus, je peux vous dire que ça a crû à un taux plus élevé que celui-là. Donc, les chiffres du Conference Board sont conservateurs à cet égard.]

[M. Landry:] On est vraiment pris au piège parce que si on fait des déficits, disons qu'on serait laxiste puis qu'on ferait un déficit, l'année d'après, la dette est plus haute, il nous reste moins d'argent, le taux d'intérêt augmente et on stérilise de plus en plus de fonds qui, au lieu d'aller à la santé, vont aux banquiers de New York.

[M. White (Patrick): Avant-dernière question en français, Claude Brunet, Radio-Canada.

M. Brunet (Claude): Plutôt sur les partielles, M. Landry, si vous permettez: Six circonscriptions vacantes, un député qui n'est pas ministre, vous êtes à un an de la fin de votre mandat, pourquoi seulement trois partielles? Que craignez-vous en fait? Pourquoi manquez-vous de confiance?]

[M. Landry:] On est à 20 mois, premièrement, de la fin de notre mandat. Non, on a un chef de l'opposition qui a fait partie du gouvernement le plus long de l'histoire du Canada à Ottawa et son prédécesseur libéral a eu le gouvernement le plus long de l'histoire du Québec. Alors, soyons de bon compte, la Constitution s'applique à tous et pour tout le monde. Et, deuxièmement, vous savez que la population ne réclame pas d'élection. C'est même le contraire. C'est même le contraire. Plusieurs

analyses d'opinion, d'une façon mais vraiment écrasante, démontrent que la population ne veut pas d'élection générale. Alors, on suit la loi, puis on fait des partielles et quand une circonscription devient vacante, c'est pour ça d'ailleurs que la loi dit six mois, il faut se réorganiser. Il faut parfois panser des blessures. Il faut donner le temps aux divers candidats et candidates à la succession de se préparer, de vendre des cartes pour les conventions, etc. Tout ça, c'est le processus démocratique.

Dans certains partis, vous le savez, ils disent: Tu seras la candidate ou le candidat, ça finit là. Ce n'est pas exemplaire, puis ce n'est pas comme ça chez nous.

[M. Lessard (Denis): En décembre, vous avez dit, M. Landry, qu'il n'était pas question que des candidats du Bloc viennent sur la scène provinciale. Aujourd'hui, je pense que M. Tremblay va s'annoncer dans Lac-Saint-Jean. Est-ce que vous êtes favorable?]

[M. Landry:] J'ai vu M. Tremblay, puis j'ai parlé à M. Duceppe. Nous ne souhaitons pas, ni M. Duceppe, ni moi, que des députés du Bloc viennent briguer des candidatures au Québec. Cependant, dans le cas du Parti québécois, ce sont les militants et les militantes de la base qui décident dans des conventions. Et notre tradition est même à l'effet que les dirigeants du Parti ne cherchent pas à influencer ces conventions. René Lévesque, notre fondateur, l'a fait à plusieurs reprises et, à chaque fois, c'est la personne qu'il ne voulait pas qui était élue. Alors, si la personne que vous allez nommer pense qu'elle peut convaincre une majorité de militants et de militantes dans une investiture, bien nous allons laisser la démocratie jouer. Mais nous ne souhaitons pas, d'une façon générale, ni M. Duceppe ni moi, que ce phénomène soit encouragé ou généralisé.

[M. Lavoie (Gilbert): Gilbert Lavoie, Le Soleil.

Puisqu'on est rendu dans les partielles, M. le premier ministre, comment expliquez-vous que les fonctionnaires des relations extérieures aient préparé un document pour la nomination de... parlant de possibilités de nomination de David Payne à Hong-Kong? Est-ce que c'est une demande politique ou...]

[M. Landry:] Non, pas du tout. David Payne, depuis très longtemps, rêve de diplomatie internationale et rêve de diplomatie internationale en Asie et plus précisément en Chine, car il parle plus ou moins cette langue et sa conjointe est chinoise. Cela dit, on n'a aucune décision de prise et M. Payne est député et il va rester député le temps qu'il le souhaitera.

[M. Lavoie (Gilbert): Alors, c'est écarté, cette possibilité-là, si je comprends bien?]

[M. Landry:] C'est ni infirmé ni confirmé. C'est théorique.

[M. Lavoie (Gilbert): Bon. Maintenant, ma question sur le rapport Séguin. Dans la principale critique qui a été faite par M. Martin, c'est que les projections sur 20 ans, c'est peut-être bon en théorie. Mais, en pratique, c'est souvent dépassé par les événements.]

[M. Landry:] Moi, je pense que M. Martin a tort et le Conference Board lui donne tort. En prenant les propres méthodes du gouvernement du Canada, les prévisions les plus fiables, c'est celles qui sont sur le long terme. Les dangereuses, c'est les conjoncturelles parce qu'on peut avoir un accident de conjoncture. On peut dire: Les trente glorieuses par exemple après la guerre. Ça a monté comme ça

tout le temps et les prévisions étaient sur 30 ans de prospérité. On les a eues. Mais il y a eu des dents de scie plus graves durant les 30 ans. Alors, le court terme est dangereux et le Conference Board le sait et M. Martin le sait parce que tous les ministères du gouvernement du Canada font des analyses à long terme. Et, dans le cas de la méthodologie du Conference Board cette fois-ci, en plus, ce n'est pas une simple projection théorique sur l'avenir. C'est la projection du passé sur l'avenir. Le passé est garant de l'avenir. Ils ont vu comment ça s'était passé au cours d'un certain nombre d'années et ils disent: La tendance se maintient et elle va se maintenir parce que le gouvernement fédéral collecte 60% des impôts. Ça va donner le résultat que l'on sait.

Alors, je soumets respectueusement à M. Martin qu'il a tort et qu'il commet une grave erreur méthodologique.

[(Fin à 16 h 57)]